

# Protocoles de biosécurité IAATO 2022-23 concernant la grippe aviaire

16 novembre 2022

Depuis le début de l'année 2022, l'intensité croissante des épidémies de grippe aviaire hautement pathogène (IAHP) à virus H5N1 a entraîné la mort de centaines de milliers d'oiseaux de mer dans l'hémisphère nord, autour des océans Atlantique et Pacifique et en Afrique australe. La IAHP a également entraîné une mortalité élevée chez les phoques gris et les phoques communs aux États-Unis.

Les exploitants des régions polaires, qu'il s'agisse des parties du traité sur l'Antarctique, des scientifiques, des chercheurs ou des tour-opérateurs de l'IAATO, ont déjà adopté des procédures rigoureuses pour protéger l'Antarctique des agents pathogènes et des espèces indigènes, mais en raison de l'augmentation de la grippe aviaire ailleurs dans le monde, nous redoublons tous de vigilance en ce qui concerne les activités dans le sud cette saison.

## Voici ce que vous devez savoir sur la réponse apportée à la grippe aviaire :

Les partenaires et les scientifiques de la communauté antarctique répondent collectivement à la menace que représente la grippe aviaire.

En consultation avec le SCAR Groupe de travail sur la santé de la faune sauvage en Antarctique (AWHWG), des protocoles supplémentaires pour la saison 2022-23 ont été introduits dans les procédures de biosécurité standard de l'IAATO. Ces protocoles sont obligatoires pour tous les opérateurs de l'IAATO et leur personnel opérant en Antarctique. Ils sont également susceptibles d'évoluer au fur et à mesure que des informations et des conseils concernant la IAHP H5N1 seront disponibles :

- Évaluer les sites de visite pour détecter les signes de l'IAHP dans les colonies sauvages avant de commencer tout débarquement.
- Rester vigilant quant aux signes précurseurs de la IAHP et être prêt à quitter un site si des signes comportementaux de la IAHP sont détectés.
- Ne pas s'asseoir, s'agenouiller ou s'allonger sur le sol ou la neige, ni laisser d'équipement sur le sol ou la neige, à proximité d'activités animales ou de matières fécales (par exemple, à moins de 10 mètres des nids ou des adultes reproducteurs, des voies de transit de la faune sauvage, des sites d'échouage).
- Si les visiteurs sont approchés par des animaux sauvages, ils doivent prendre les mesures appropriées pour s'assurer que la distance minimale conseillée de cinq mètres est respectée lorsque cela peut être fait en toute sécurité.
- Le camping n'est autorisé que sur les sites où il y a peu ou pas d'animaux sauvages.
- Le personnel manipulant les oiseaux de mer trouvés débarqués sur les navires doit porter les équipements de protection individuelle appropriés, notamment un masque facial et des gants, et en cas de suspicion de maladie, une combinaison/un tablier jetable et des lunettes/un écran de sécurité.

En outre, les exploitants qui apportent leur soutien aux chercheurs qui ont l'autorisation ou la permission d'être en contact direct ou étroit (moins de 5 m) avec les animaux doivent s'assurer que les chercheurs ont connaissance des derniers conseils pour atténuer la transmission des zoonoses, y compris le SARS-CoV-2 et la grippe aviaire.

## Qu'est-ce que la grippe aviaire ?

La grippe aviaire est naturellement présente chez les oiseaux sauvages, mais il s'agit généralement de virus de la grippe aviaire faiblement pathogène (LPAI). Ils ne provoquent aucun signe clinique de maladie chez les oiseaux sauvages. Les sous-types viraux (H5 et H7), qui peuvent devenir hautement pathogènes chez les oiseaux domestiques (volailles) puis s'échapper dans les populations sauvages, sont plus préoccupants.

## Quel est le risque pour l'homme ?

---

Selon l'Organisation mondiale de la santé animale, le risque d'infection chez l'homme est faible<sup>1</sup>. Jusqu'à présent, toutes les infections humaines dues à la IAHP ont touché des personnes qui travaillaient de très près et pendant de longues périodes avec des oiseaux, tels que des ouvriers avicoles. [En savoir plus](#).

## Comment se propage-t-elle ?

---

Chez les oiseaux, les virus de la grippe aviaire sont excrétés dans les déjections et les sécrétions respiratoires. Ils peuvent tous se propager par contact direct avec les sécrétions d'oiseaux infectés, notamment dans les déjections ou dans l'eau. En raison de la nature résistante des virus de la grippe aviaire, notamment leur capacité à survivre pendant de longues périodes lorsque les températures sont basses<sup>2</sup>, ils peuvent également être transportés sur les vêtements et les équipements et se propager facilement d'un endroit à l'autre. Vous pouvez commencer dès maintenant à assurer la biosécurité de votre pré-expédition en utilisant notre guide [Don't Pack a Pest](#)<sup>3</sup>.

## Comment puis-je apporter mon aide ?

---

Lors de toute visite en Antarctique, vous devrez respecter des procédures strictes pour empêcher l'introduction et la propagation d'agents pathogènes et d'espèces non indigènes. Ce processus commence [avant que vous quittiez votre foyer](#) et fera partie de votre routine quotidienne [pendant votre séjour](#). Ces procédures exigent que vous vous assuriez que tous vos vêtements et équipements, c'est-à-dire tout ce qui peut entrer en contact avec l'environnement antarctique, soient soigneusement nettoyés et désinfectés. Suivez scrupuleusement les instructions de votre opérateur IAATO.

Une fois en Antarctique, respectez les distances minimales conseillées et ne touchez jamais les animaux sauvages, morts ou vivants, et n'encouragez pas les interactions.

## Références

---

<sup>1</sup> Organisation mondiale de la santé animale : <https://www.woah.org/en/disease/avian-influenza/>

<sup>2</sup> Organisation mondiale de la santé animale : <https://www.woah.org/en/disease/avian-influenza/>

<sup>3</sup> Guide de l'IAATO Don't Pack a Pest : <https://iaato.org/visiting-antarctica/preparing-for-your-expedition/>